

L'aide à domicile au cœur du système



Isabelle Guitienne responsable de Pastel Services./DDM, L. G.

Responsable de l'agence d'aide à domicile « Pastel Services » et déléguée départementale auprès de la Fédération Française des Services à la Personne de Proximité, Isabelle Guitienne réagit aux répercussions de la crise sanitaire.

Comment vivez-vous la crise sanitaire ?

Depuis le 1^{er} confinement, il n'était pas envisageable de laisser des dizaines de personnes seules et isolées pendant plusieurs semaines. Nous avons assuré le maintien du lien social ce qui a permis d'éviter la dégradation de situations et certains décès. Cela nous a demandé énormément d'énergie et d'investissement personnel. Mais il a fallu nous battre pour accéder au matériel de protection et permettre à nos salariés de bénéficier des mêmes mesures que les autres personnels d'aide et de soins. Depuis octobre, nous ne sommes plus approvisionnés en masques. Nous nous fournissons par nos propres moyens. Compétent en ce domaine, nous avons alerté le Conseil départemental. Nous attendons la réponse.

Quel est votre avis sur la vaccination ?

Je me réjouis que la vaccination

ait été étendue aux aides à domicile. Cette mesure de bon sens permettra de rappeler que les efforts de prévention, d'information et d'accompagnement à la vaccination doivent se faire prioritairement auprès des personnes âgées en perte d'autonomie. Il est donc primordial de se concentrer sur les 400 000 aides à domicile qui accompagnent nos aînés au quotidien. Aussi il est urgent de penser l'accompagnement à la vaccination de nos aînés en dehors du seul prisme des Ehpad.

Comment voyez-vous l'avenir de votre profession ?

Cette crise sans précédent met en exergue la place essentielle des services d'aide à domicile dans notre système de santé. 85 % des personnes âgées souhaitent rester à domicile. Le nombre de personnes de plus de 85 ans va tripler d'ici 2050. Nous devons promouvoir nos métiers qui sont tournés vers l'humain pour permettre à chacun de continuer de vivre à domicile selon ses souhaits. J'attends beaucoup de la future loi « Grand Age Autonomie » car elle doit permettre de redéfinir la gouvernance, le financement et l'organisation du système.

Recueilli par L. Gales

07-120-58

